

PISCINE EXTERIEURE DE MARCELLY CHEMIN DE MARCELLY 8

OUVRAGE 1TA - 41

2005 - 2006

1226 THÔNEX - GE

RÉNOVATION

Maitre de l'ouvrage

Commune de Thônex
Chemin Bois-des-Arts 58
1226 Thônex
info@thonex.ch

Architecte

Tanari architectes & urbanistes
Pascal Tanari architecte FAS SIA
Chemin du Foron 16
1226 Thônex
info@tanari-architectes.ch

Collaborateurs : D. Helfer
P.P. Nanchen

Bureaux techniques

Ingénieurs civils
Fol & Duchemin SA
Rue Pédro-Meylan 2 / CP 487
1211 Genève 17
fol_duchemin@fastnet.ch

Ingénieurs électricité
Dumont-Schneider SA
Chemin de Grange-Collomb 34
1212 Grand-Lancy

Ingénieurs CVS
Raymond E. Moser SA
Rue des Grand'Portes 2
1213 Onex
info@mosercvs.ch

HISTORIQUE

Située à côté de l'école primaire, la piscine communale extérieure de Marcellly mise en service en 1968, puis modifiée et rénovée à plusieurs reprises, subissait un phénomène de forte dégradation des revêtements de sols, dû aux différences thermiques saisonnières. Des dépenses de remise en état plus importantes chaque année décident la municipalité de Thônex à engager, au printemps 2004, un mandat d'étude et de réalisation destiné à apporter des solutions techniques durables et à reconsidérer l'aménagement des espaces extérieurs.

ETUDE

En premier lieu, un diagnostic des points problématiques relatifs au fonctionnement général et aux aspects techniques est établi. Il révèle que les matériaux existants mis en

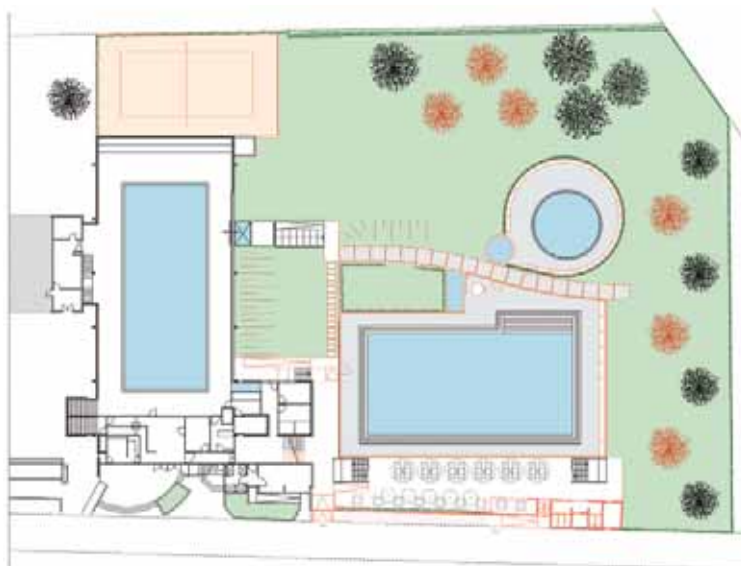
photos: tanari architectes



œuvre ne peuvent résister aux conditions climatiques extérieures associées aux conditions de pH de l'eau. L'ensemble du complexe souffre d'un manque de clarté dans l'organisation des parcours, des espaces et des accès. Une buvette vétuste, au milieu de l'aire engazonnée, hypothèque une mise à profit des surfaces extérieures à destination des baigneurs. Un déficit d'image et de fonctionnalité dû à des aménagements obsolètes caractérise la situation existante.

PROGRAMME

L'intervention propose d'une part, une réfection et une remise en état des éléments usagés, partiellement abimés mais récupérables, et d'autre part, une amélioration du niveau de confort, d'entretien et de sécurité. La refonte complète des aménagements extérieurs donne une nouvelle identité et une utilisation améliorée à l'ensemble du complexe.





Bassins avant travaux

La piscine extérieure comporte deux bassins, l'un rectangulaire de 25 par 12,5 m et l'autre circulaire, de 8 mètres de diamètre et de faible profondeur destiné aux petits-enfants. L'aspect principal du projet est la réalisation d'un parcours constitué de dalles de 180 par 180 cm en béton préfabriqué passant entre les deux bassins et reliant la piscine intérieure à l'aire engazonnée; les accès aux pédiluves y sont connectés. Tous les obstacles et les différences de niveau sont gommés rendant possible une déambulation sans barrière architecturale. La façade longitudinale vitrée de la piscine intérieure est dégagée d'une série de plantations, donnant une relation visuelle entre l'intérieur et l'extérieur et révélant une nouvelle échelle à l'ensemble du site.

Les plages autour des bassins sont redimensionnées et séparées des secteurs engazonnés par des parapets en verre. Une réfection complète du revêtement des sols assure une durabilité et un usage plus adaptés aux conditions climatiques extérieures. L'utilisation de carrelage est limitée au bassin et à la goulotte de récupération des eaux de surverse. Au-delà, un revêtement antidérapant en béton simili, coloré et pailleté, posé sur une couche drainante performante, est mis en place. La distinction de l'abord immédiat du bassin et des plages rend possible une évacuation séparée des eaux de pluie et des eaux chlorées, diminuant la quantité d'eau à filtrer. La plage de la pataugeoire, entourée par une rangée de bambous, et circonscrite par un banc circulaire en béton préfabriqué jaune, trouve une atmosphère sereine à proximité d'un massif de bouleaux. Les surfaces perméables et engazonnées mise à disposition des baigneurs ont été augmentées; l'arrosage extérieur automatique



Vue après travaux

a été complètement changé assurant la vitalité des pelouses pendant les fortes affluences estivales. La création d'un terrain de beach-volley met à profit une zone, autrefois, peu utilisée et, offre une activité sportive supplémentaire.

Le secteur situé le long du chemin de Marcelly, également délimité par une plantation de bambous, a été requalifié en une vaste zone de détente. Un pavillon contenant de nouveaux sanitaires, un local de rangement et la sortie de la piscine, a été édifié. Prolongé par une dalle en porte-à-faux, il offre une partie couverte permettant de se tenir à l'ombre pour pique-niquer. Le réaménagement de ce secteur intègre la relation avec une terrasse existante située juste au-dessus dont l'accessibilité a été élargie et équipée d'un lift à plateforme pour personnes handicapées.

La buvette existante, au milieu de la parcelle, a été démolie et remplacée en réaffectant le noyau en béton contigu au restaurant intérieur. Afin de conserver un service à la clientèle et faciliter le travail du gérant, une cuisine professionnelle y a été agencée.



STORES

BG Stores A. Bottiglieri
Rue de Chêne-Bougeries 24
1224 CHÊNE-BOUGERIES
Tél. 022 349 06 29
Fax 022 346 71 95

INSTALLATIONS SANITAIRES

Monney Bernard SA
Rue Peillonex 26
1225 CHÊNE-BOURG
Tél. 022 348 67 35
Fax 022 348 00 18

OUVRAGES MÉTALLIQUES

CMP Sàrl
Ch. du Pierrier
1815 CLARENS
Tél. 021 981 25 55
Fax 021 981 25 66
contact@cmp-sa.ch

CARRELAGE & REVÊTEMENTS MARBRES ET MOSAÏQUES

Artrans SA
Rte de Montfleury 46
1214 VERNIER
Tél. 022 341 21 30
Fax 022 341 42 15
www.artrans.ch

TRAITEMENT DE SURFACE DES BÉTONS

Svema Technologies SA
Ch. Delay 9 / CP 859
1214 VERNIER
Tél. 022 306 15 80
Fax 022 343 28 04

CARACTÉRISTIQUES

Surfaces aménagements extérieurs: 3420 m²
Prix total:1.65 mio (CFC 1 à 5)